

□ **Plans départementaux de gestion des déchets du BTP en Région Centre**

Monsieur François BRECHEMIER

Chef du service Economie du BTP et Qualité de la construction

Direction Régionale de l'Équipement du Centre

12, place étape

45000 ORLEANS

Tel : 02.38.79.43.35

Fax : 02.38.79.43.38

Mel : francois.brechemier@equipement.gouv.fr

Résumé de la conférence

Une démarche qui a été engagée assez rapidement dès 2000 dans chacun des départements, avec mise en place de commissions plénières et de groupes techniques. La participation de la plupart des acteurs de la filière construction (des maîtres d'ouvrage aux entreprises de traitement des déchets en passant par les professionnels du BTP).

La 1^{ère} phase d'élaboration des plans départementaux « diagnostic- état des lieux » ainsi que la formulation de propositions d'actions, apparaît assez cohérente et homogène d'un département à l'autre au niveau régional.

Dans trois départements sur six, les plans auront été adoptés en 2002 (la date "butoir théorique étant le 1^{er} juillet 2002) tandis que les autres devraient atteindre l'objectif d'ici la fin 2003.

⇒ La phase opérationnelle de la mise en œuvre de ces plans départementaux s'appuiera sur des convocations, accord cadre ou charte de partenariat suivant les départements, signés par différents partenaires. L'implication de certains d'entre eux (notamment des collectivités locales) s'avère plus difficile que prévu à concrétiser.

⇒ Les investissements du secteur privé destinés à créer des centres de tri, de valorisation des déchets et à promouvoir leur réutilisation, peuvent bénéficier de subvention notamment dans le cadre du contrat de Plan Région - ADEME.